





le 4 x 4 écologiquement correct

Loin des discours politiquement corrects véhiculés par certains écologistes de salons, Land Rover a préféré la voie de la technologie au service de l'environnement et de ses clients.



La responsabilité environnementale selon Land Rover, c'est :

- Une usine certifié ISO 14001 depuis 1997
- 38% d'énergie consommée en moins depuis 2001 pour la construction de nos véhicules
- 20% de réduction des déchets depuis 2002
- 13% d'émissions de CO2 en moins depuis 9 ans sur toute la gamme
- 100% de compensation carbone à la production (300 000 tonnes/an)
- Une consommation moyenne de 7,84L/100 Km sur toute la gamme
- une conception faite pour durer
- Des écoles de conduite qui respecte l'environnement
- Un soutien quotidien dans le monde entier aux expéditions scientifiques
- 100 milliards de Dollars d'investissement dans le proramme de recherche e-Land





www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr



∠'éditorial

de Gérard Lang, président de la Fédération Chers membres,

Je n'ai pas pour habitude de céder aux chants des sirènes médiatiques qui annoncent chaque jour un nouveau cataclysme écologique, mais après avoir parcouru le

département pour assister aux A.G. des groupements de gestion cynégétique, force est de constater que partout les voyants sont au rouge en matière de dégâts de sangliers. Il semblerait même que dans certains villages, les élections municipales aient été marquées par des débats autour de la gestion du sanglier, car les habitants n'en peuvent plus de réparer les pelouses et clôtures.

La politique de l'autruche consisterait à laisser le F.I.D.S. régler ce problème tout seul, en se disant que finalement les sangliers vivants ne nous appartiennent pas et qu'après nous le déluge. Certes, mais ce qui nous appartient c'est le droit et même le privilège de pouvoir chasser ce gibier et sur ce point nous n'avons pas le droit de décevoir nos partenaires agricoles. Nous n'avons pas le droit non plus de prendre le risque d'être soumis à la vindicte populaire, qui ne manquera pas tôt ou tard de nous rappeler nos discours sur le rôle incontournable de gestionnaires que nous avons tant défendu! Les sangliers du « nord » ont été vaccinés, mais la densité est telle que le risque de voir la peste porcine passer au sud de l'autoroute est réel. Si nous en arrivons là, je ne donne pas cher de l'avenir de la chasse au sanglier dans le Bas-Rhin ... et même au-delà. Il faut réagir. Nous avons demandé la commercialisation du gibier hors période de chasse depuis deux ans et enfin le Parlement doit examiner le texte au mois de mai. Nous avons demandé l'autorisation du tir de nuit jusqu'à 200 mètres des habitations et l'on nous fait part de craintes en matière de sécurité ...mais l'Administration n'a cependant pas fermé totalement la porte. N'ayez crainte, nous serons tenaces. J'ai toutefois confiance en l'avenir et les projets que nous vous soumettrons à l'assemblée générale en sont la preuve. Alors venez nombreux à Bischwiller, pour construire ensemble un avenir serein.

Sommaire

BON VOISINAGE

1

LES NOUVELLES DU BAS-RHIN

EXPOSITION DES TROPHEES 1

MUNICIPALES

15

CONSEIL D'ADMINISTRATION 16

PETIT GIBIER

17

JEUNES CHASSEURS

10

CEDVICE TECHNICHE

10

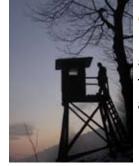
BIOLOGIE

LE DROIT ET VOUS

21

PETITES ANNONCES

22



A la une

15 avril 5h38, fidèle au poste!

Infos' Chasse 67

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin 5, rue Staedel - 67100 STRASBOURG Tél. 03 88 79 12 77

Directeur de la publication: Gérard Lang **Rédacteur en chef:** Philippe Jaeger 09 63 46 13 51 - pj.envirofaune@wanadoo.fr

Crédit photo (sauf référence contraire): Philippe Jaeger Réalisation graphique: ACStudio Publicité et impression: Enviro'Faune Dépôt légal: mars 2008 Tirage: 7200 exemplaires

LA FÉDÉ À VOTRE SERVICE

courriel: fdc67@wanadoo.fr - Site internet: www.fdc67.fr



Responsable du service administratif Béatrice Roecker 03 88 79 83 85

Comptabilité

Secrétariat

Fabienne

Huguette

Boquel

Musser



Responsable du service technique Patrick Jung 06 80 74 70 39



Techniciens
Jonathan
Fischbach
06 86 80 24 85
Nicolas
Braconnier



Si vous recevez *Infos'Chasse 67* gratuitement tous les deux mois, c'est grâce au soutien de nos annonceurs. La meilleure façon de les remercier pour leur engagement, c'est de les privilégier pour vos achats. Merci!

FORGIARINI

matériaux d'intérieurs

carrelage · marbre · granit · sanitaire · parquets · matériaux bois · scierie

67230 KOGENHEIM 227 route de Strasbourg sur la RN83

68170 RIXHEIM 2A Robert Schumann sur rendez-vous

rww.forgiarini.net

67550 VENDENHEIM 4 rue transversale C Zone Commerciale fax: 03 88 18 11 54 03 88 18 41 41

fax: 03 88 74 11 54 sur rendez-vous 03 88 74 70 20 06 16 21 68 03





Baden-Württemberg

Selon les derniers comptages, la population de grand-tétras a augmenté de 50% depuis quatre ans dans le nord de la Forêt Noire. Ces chiffres sont d'autant plus spectaculaires que la régulation des prédateurs n'a pas été intensifiée et que les sangliers sont de plus en plus présents dans ce massif. En fait, les responsables du suivi de l'espèce affirment que ce sont les dégâts de la tempête Lothar qui ont permis d'ouvrir les milieux et de laisser place à une végétation basse composée de plantes à baies, deux facteurs visiblement plus importants que la présence ou non de prédateurs potentiels.



Haut-Rhin

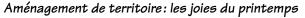
Lors de leur assemblée générale qui s'est tenue le 23 janvier, les adhérents du F.I.D.S. 68 ont voté pour une contribution complémentaire sectorisée pour les chasses en forêt et par G.I.C., pour une contribution de base de 12% et pour un timbre sanglier à 30 Euros.

Pfalz

Le salon de la chasse, de la pêche et du cheval qui s'est tenu à Pirmasens en février a rencontré un succès grandissant auprès des français et des basrhinois en particulier. Les organisateurs se sont réjouis de cette affluence transfrontalière et comptent bien renforcer l'aspect international du salon pour l'année prochaine. Grand succès parmi les animations proposées aux visiteurs, le traitement de la venaison avec un dépeçage, une découpe et une cuisson réalisés sur place devant le public!















vous invitent



le mercredi 23 avril 2008

Découvrez la naissance des célèbres R93 et testez vos talents de tireur sur les écrans du Schiesskino Blaser.

Participation 50 euros par personne (places limitées) • Renseignements et inscriptions: 06 07 90 27 28

Courriers

A cor et à cri - La saison des battues s'est achevée. Une équipe s'initiant au cor de chasse à tir, le Fürst Pless, a vu le jour. Les musiciens progressent rapidement et feront bientôt résonner leurs cors dans nos belles forêts d'Alsace. Merci à M. Fourdachon, membre de l'association nationale de cors de chasse à tir, et à Infos' Chasse 67 d'avoir permis cette rencontre.

Contact: Olivier Boquel 06 19 56 29 20



Levrauts purs malt - Yves SCHNEI-DER nous fait part de ce cliché de levrauts, découverts blottis dans des jeunes pieds de houblon.

Lièvres de P.A.C. Raymond Troehler a vécu une chasse au lièvre mémorable fin décembre 2007. 24 lièvres ont été prélevés lors d'une chasse d'à peine deux heures à quelques copains. Ce territoire merveilleux

est situé sur la rive droite du Rhin, à Bühl où le climat est identique au nôtre, mais pas le biotope!

Vous avez dit Osterputz?

Lors d'une promenade dans la vallée de la Bruche, j'ai été interpelé par des promeneurs qui m'ont pris pour le locataire de la chasse. Ils se plaignaient de la présence de vieux miradors écroulés au bord du chemin. L'un d'eux m'a fait



remarquer que «1'éthique des chasseurs doit certainement échapper à l'adjudicataire de cette chasse, ainsi qu'à 1'O. N.F. qui aurait déjà dû intervenir».

Gérard Heinrich

Plein la vue - Voici un véritable monument destiné à protéger les cultures du «Steinbacherfeld» sur la commune de Keskastel, où les chasseurs ont pris de la hauteur pour mieux gérer les sangliers du coin. Huit mètres de vide sous les pieds, mais quelle vue!



HK

Groupe de travail sur le blaireau

Afin de mieux cerner les densités réelles de blaireaux dans le département, des comptages seront organisés en coopération avec les locataires de chasse. Merci de bien vouloir contacter le secrétariat de la fédération pour vous inscrire et participer aux comptages.



degha 12heide 14ha 18h. www.toe-concept.com

Le gibier, le produit de luxe le plus subventionné à titre privé

Les pièces de grand gibier sont souvent perçues comme des produits de luxe. Tout d'abord, le produit est issu directement de la nature, il ne peut être plus «biologique», et ses qualités pour la santé sont inégalées parmi les viandes, comme l'expose Gérard Lang, Président de la FD.C. 67 et scientifique, dans les D.N.A. le 21 novembre 07. En plus de ses qualités biologiques et gustatives, il est à l'évidence rare, lorsque l'on compare la population, sa consommation alimentaire et la raréfaction des espaces libres ou sauvages.

Ce produit de luxe est en fait, en considération de ses qualités intrinsèques, le moins cher, car subventionné par les chasseurs eux-mêmes, à titre personnel, dans des proportions qu'aucun consommateur n'imagine. Nous en faisons la démonstration comptable, ci-dessous, en prenant l'exemple d'une chasse moyenne en Alsace. Soit une société de chasse de 850 hectares avec sept partenaires.

<u>Dépenses</u>: Nous considérons dans un premier temps, la somme des dépenses directes ou par équivalence de travail assuré par les chasseurs eux-mêmes:

- droit de location, permis, timbre, taxes de toutes natures, affouragement: 30 000 euros
- valeur de travail d'une personne à plein temps, charges sociales, salariales et patronales comprises: 30 000€
- charge de véhicule tout terrain, remorque, carburant, amortissement, entretien, assurance, etc...: 30 000 €
- fournitures diverses (mirador, ...) frais de repas, invitations, traqueurs, etc...: 20 000€

Total: 110 000 euros

Recettes:

80 sangliers x 25 kg par unité x 4 euros / kg = 8000 euros 30 «rouges» x 15 kg par unité x 5 euros / kg = 2250 euros

Total: 10250 euros

Analyse: Il ressort du tableau ci-dessus que la recette moyenne par kg est de

$10250 \in /2450 \text{ kg} = 4,18 \in /\text{ kg}$

Le prix de revient par kg est de $110000 \in (\text{coût total}) / 2450 \text{ kg} = 44,99 \notin / \text{ kg}$

Rapport de subvention brute, mettant au numérateur le prix de revient et au dénominateur le prix de vente par la société de chasse:

 $44,99 \in / \text{kg} / 4, 18 \in / \text{kg} = 10,76$

On observe ainsi que, au départ de la chasse, le produit a bénéficié d'une subvention par les chasseurs, égal à 11 fois son prix de vente.

Les différences propres à chaque société de chasse ne changeront pas vraiment le sens et l'amplitude de cette inégalité mathématique.

Ceci mérite trois remarques:

- a) Aucun produit n'a jamais connu un tel niveau de subvention: ni le riz produit dans les rizières étriquées du Japon, pour protéger les derniers paysans, ni le bœuf de Kobé, toujours au Japon, ni le lait des alpages suisses, ni le beurre à l'époque des montagnes de beurre européennes, ni la production de porc, en France, dans les pires moments, ni surtout, la pêche, qui s'apparente à la capture des derniers produits sauvages.
- b) A la différence de tous les exemples, cette subvention est payée par les chasseurs, à titre privé, sans déduction d'aucune charge du revenu personnel, alors que, manifestement, ils contribuent à une partie, exceptionnelle de l'alimentation générale.
- c) La part de loisir et de contact de la nature des chasseurs, à l'occasion de leur pratique, leur permet d'accepter cette

Période de destruction

	du	au
Ragondin	2/02/08	22/08/08
Rat musqué	2/02/08	22/08/08
Corneille noire	2/02/08	10/06/08
Etourneau sansonnet	2/02/08	22/08/08
Pie bavarde	2/02/08	10/06/08
Corbeaux freux	2/02/08	10/06/08

Pour la destruction le locataire en fait la demande auprès de la DDAF. Il doit fournir la liste des chasseurs auxquels il fait appel.

Espèces chassables à partir du 15 avril Sanglier, renard et lapin de garenne

Espèces chassables à partir du 15 mai



L'Association Bas-Rhinoise du Petit Gibier

Convie tous les chasseurs et personnes intéressés par la préservation de l'environnement le

Vendredi 18 avril 2008 à 19h30

Restaurant «A la gare» à Avolsheim

Pour une réunion d'information sur les nouvelles fonctions de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Monsieur François Wecker, Chef du service de la garderie départementale, animera la soirée et vous pourrez en profiter pour lui poser toutes les questions relatives au droit de la chasse et de la police de l'environnement.



situation, mais il n'est pas inutile de la rappeler et de la quantifier.

En moyenne, ces pièces de gibier se retrouvent dans le commerce de détail à un prix moyen de l'ordre de 15 euros. Ceci inclut les frais de collecte, de conditionnement, de distribution, selon des marges économiques normales. On note que là encore, à un prix pour consommateur moyen de 15 euros, correspond un prix de revient initial de 45 euros, déjà calculés ci-dessus.

A ce stade, le consommateur, après toutes les marges de distribution, paye son produit au tiers du prix du producteur. Le niveau de subventionnement initial par les chasseurs est tel, qu'après toutes les marges de distribution, le consommateur retrouve un produit final à un prix totalement déconnecté des prix de revient.

Les rares produits ou services soutenant la comparaison à ce niveau de subventionnement ne se trouvent pas dans l'alimentation, mais plutôt dans les biens culturels tels que des séances d'opéra, la production de certaines pièces de théâtre moderne et sans public, ... Le gibier est un bien culturel.

Michel Bisch

Agriculteurs piégeurs

Les techniciens F.D.C. 67 et l'association des piégeurs, assurent actuellement une formation piégeage spécifique aux agriculteurs. Il s'agit d'une part de favoriser le dialogue et le travail entre agriculteurs et chasseurs, mais aussi bien entendu de réunir les efforts dans la lutte contre les dégâts et autres déprédations. Neuf candidats sont inscrits au premier cycle de formation, un début timide mais néanmoins très prometteur. Par ailleurs, la prochaine formation au piégeage ouverte à tous les candidats, aura lieu en septembre 2008. Inscription auprès de la fédération.

Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier

L' Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier a tenu son assemblée générale le 08 février dernier à Kirchheim, sous la présidence de Thierry NEFF, en présence d'une centaine de membres, de plusieurs présidents de GGC, d'associations à vocation cynégétique ainsi que du président de la louveterie et du président de la FDC 67 Manifestement, l'association se porte bien et peut revendiquer une crédibilité certaine sur le plan cynégétique. Différents thèmes ont été abordés et

ont fait l'objet d'échanges animés et constructifs.

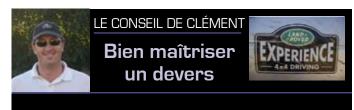
A retenir plus particulièrement pour l'année 2008:

- Le Brevet Grand Gibier dont l'examen est fixé au 14 juin.
- Le challenge de tir à l'APTO le 26 juillet.
- Une soirée sur le thème
 «Pourquoi et comment le cerf Perd La Tête» le 20 novembre.

A la fin de la partie réglementaire de l'AG, la parole a été donnée à M. Bruno CINOTTI, ancien directeur régional de l'agriculture et de la forêt, membre de l'association, mais aussi major de la promotion du Brevet Grand Gibier 2007.



M. Vital



Tout d'abord il faut savoir que plus les pneus sont larges et plus ça glisse, car la pression au cm² de contact avec le sol est faible.

Pendant la progression, gardez toujours les roues droites, c'est-à-dire parallèles à la pente.

Si le véhicule dérape, donc glisse vers le bas, tournez les roues très vite vers le bas pour éviter un décrochage.

Une sortie vers le haut n'est envisageable que si la pente le permet.

Si vous êtes sur le toit ... appelez-moi !





Avant de quitter l'Alsace, M. CINOT-TI est venu faire ses adieux aux Chasseurs de Grand Gibier en leur rappelant leur responsabilité au niveau de la gestion des populations des sangliers qu'il convient absolument de maîtriser si on veut éviter une catastrophe au niveau des dégâts.

En fin de soirée est intervenu Daniel DELORME (ONCFS CNERA), qui a présenté un exposé concernant «La phase juvénile chez le chevreuil. Un élément déterminant pour orienter la gestion de l'espèce». L'exposé de M DELORME fruit d'études très complètes liées au marquage et au suivi de plus de 1000 faons est disponible sur le site de l'association, à l'adresse suivante: www.ancgg.org./

A la même adresse sont également disponibles les dates de préparation au Brevet Grand Gibier 2008 et le compte rendu intégral de l'AG.

Michel VITAL

F.I.D.S. 67

Lors de l'A.G. ordinaire du 1^{er} mars, les adhérents du Fonds départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers ont été amenés à élire un nouveau comité et à se prononcer sur les points suivants:

Nouveau comité:

Président: Robert Weinum 1009 voix



Vice-président:

Jérôme de Pourtalès 995 voix

Trésorier:

Jean-Paul Eschlimann 916 voix

Trésorier adjoint:

Pierre Schmitt 682 voix

Secrétaire: Eric Trendel 1023 voix Assesseur 1: Daniel Hoerlé 958 voix Assesseur 2: Georges Jung 733 voix Hubert Breffa et Jacky Haller se sont pré-

Hubert Breffa et Jacky Haller se sont présentés en candidats libres et ont obtenu respectivement 381 et 596 voix. 1426 voix étaient exprimées, soit 429 territoires.

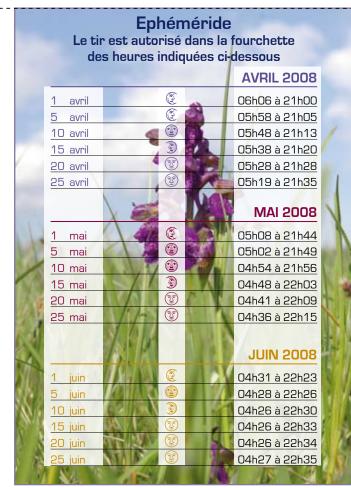
Votes:

Fixation de la contribution à 12% du loyer de chasse annuel (1346 oui) Fixation de la contribution complémentaire personnelle unique «timbre sanglier» à 50 € (1072 oui)

Contribution complémentaire: sectorisation en 2 secteurs Nord/Sud (uniquement sur la surface boisée) au prorata des dégâts de chaque secteur, avec possibilité de sectoriser des lots ou des groupes de lots à forts dégâts (y compris lots ou groupes de lots de plaine). La possibilité de sectoriser un lot ou un groupe de lots se fera en concertation avec les acteurs concernés. Le Nord et le Sud étant séparés par l'A4. (960 oui)

Soirée petit gibier

Près de 80 chasseurs s'étaient déplacés à Schwindratzheim sur invitation de l'Association Bas-Rhinoise du Petit Gibier, où François Wecker le chef de la garderie O.N.C.F.S. du département était venu présenter le bilan des activités de son service. Les chasseurs ont ainsi appris que les 12 agents départementaux occupent 58% de leur temps en mission de police, avec en 2007 quelques 67 contraventions et 14 délits constatés. F. Wecker a toutefois bien insisté sur le fait que la prévention est toujours privilégiée à la répression, ses agents et lui-même étant tous également chasseurs. Quelques rappels de droit de l'environnement ont attiré l'attention de la salle, comme le fait que les brûlis sont interdits







Pour inciter les chasseurs à faire ces analyses en raison d'un devoir de santé publique, la F.D.C. 67 reconduit la prise en charge de 50% du coût des analyses pour ses membres à jour de cotisation « suivi territoire » et «FARB».

Le coût est donc ramené à 2.55 € par analyse pour les sangliers du sud, ceux du nord étant pris en charge intégralement par les services vétérinaires (zone peste porcine).

page 6). **Adieu Hubert**

et merci.

Mon cher Hubert, Le 27 janvier 2008, nous t'avons accompagné à ta dernière demeure. L'église Sainte-Cécile de Sessenheim, était bien trop petite pour accueillir toutes ces person-



D. R.

nes qui ont souhaité te rendre un dernier hommage.

du 1er janvier au 15 mai, et soumis à

déclaration en mairie le reste de l'an-

née. Idem pour les haies, sur lesquel-

les aucune intervention n'est tolérée

entre le 15 mars et le 31 juillet. Suite

au succès de la soirée, l'A.B.R.P.G. a

décidé de réitérer l'expérience plus au

sud du département (voir annonce en

Dans ma tête, beaucoup d'images ont défilées. Lorsque j'avais sept ou huit ans, tu habitais avec Françoise chez tes beaux parents. J'ai passé beaucoup de temps à tes côtés. Tu m'as même appris à tirer avec la carabine à air comprimé. Tu aimais ta famille,

tu aimais ton travail, tu aimais ta passion. Tu étais reconnu pour tes compétences, tu étais un homme droit et juste.

En 2002, tu m'as mis le pied à l'étrier. C'est grâce à toi que j'ai pu intégrer des instances cynégétiques et c'est toi qui m'as introduit dans la Louveterie. Tu as combattu ta maladie avec courage et dignité. Tu as souffert en silence, mais tu savais ...

En Décembre, lorsque tu m'as remis la brisée, ton regard en disait long et tu m'as serré la main un peu plus fort que d'habitude. A peine un mois plus tard tu nous as quitté.

Je me sens à présent un peu orphelin, mais j'essaierai de m'investir pour la chasse dans le même esprit, le même engagement et selon des valeurs qui t'étaient chères. Adieu Hubert et merci pour tout.

Jean-Luc Ries

Analyses «trichines»

Les analyses trichines coûteront 5.11 € pour la saison 07/08, dans le sud du département. Malgré la réduction du nombre d'échantillons de 100 à 20 par pool testé, nous avons réussi à garder un prix très intéressant comparé aux

A vos bracelets!

ES NOUVELLES DU BAS-RHIN

En raison des nombreux jours fériés du mois de mai, la fédération vous propose de retirer vos bracelets du mardi 13 mai au vendredi 16 mai inclus, de 9h à 18h sans interruption.

Après ces dates, les bracelets seront disponibles aux horaires habituels. Attention, pour les territoires du G.G.C. d'Alsace Bossue, le président Heini Kastendeuch organisera comme d'habitude une distribution au restaurant «La Porte Haute» (chez Greiner) à Sarre Union le mercredi 14 mai à 19h.

Plus de 30 années d'expérience au service des Chasseurs de Grand Gibier et de l'aménagement des territoires



J.F.

G.G.C. du Pays de Hanau

L' A.G. qui s'est tenue le 26 février a permis de faire le point sur les opérations menées en 2007 et plus particulièrement la mise en place de cinq nasses à corvidés, une opération financée avec une aide de 1450€ versée par la F.D.C. 67. En 2008 les efforts se poursuivront dans la lutte contre les becs droits, avec une prise en charge par le G.G.C. des formations garde-chasse et piégeurs agréés à raison d'une personne par territoire cotisant depuis au moins deux ans. Le 8 mai tous les membres et sympathisants sont invités à participer à une journée de tir à Ingwiller. Une subvention de 200 € sera accordée à l'U.N.U.C.R., afin d'acquérir du matériel pour les chiens.

Christian Weissgerber

G.G.C. Plaine de la Bruche

L'A.G. du 14 mars qui s'est tenue à Wolfisheim a été l'occasion de réunir plusieurs personnalités, dont G. Lang venu présenter le futur centre du permis de chasser qui sera intégré au pôle chasse du Herrenwald, mais aussi J.-C. Vin-

centz le directeur de la Caisse d'Assurance Accidents Agricole du Bas-Rhin venu rappeler les obligations des gardes-chasse et des auxiliaires de chasse en matière d'assurance. Le maire de Wolfisheim, E. Amiet, a encouragé les

actions des chasseurs en matière d'aménagement des territoires et souligné leur importance en matière de conservation des espèces. De son côté, N. Flon, garde chef de la brigade sud, a rappelé quelques points de droit en matière de chasse. Pour finir la soirée G. Jost, chef du corps des sapeurs pompiers de Bergbieten, a repris les éléments déjà abordés dans le hors-série «sécurité» d'Infos Chasse 67, car la répétition est la meilleure façon d'acquérir les bons réflexes en cas d'urgence. La présidente A. Schaeffer a également repris un certain nombre de points, comme l'adhésion au G.G.C. de la Sté de chasse militaire «Diane de Strasbourg-Mutzig», qui permet d'augmenter la surface totale du groupement de 290 Ha. Le soutien aux nasses à corvidés se poursuivra en 2008, avec

une aide de 60 € accordée par nasse. Elle a également salué Henri Foessel, membre fondateur du G.G.C., qui

après 10 ans de bons et loyaux services aux membres a souhaité céder sa place. Les applaudissements de la salle, en disaient long sur l'engagement de cet homme au profit de la chasse en plaine.

Alexandra Dick

G.G.C. de l'Outre-Forêt

Comme à l'accoutumée, le président Albert Nonnenmacher et son bureau ont fait salle comble pour leur A.G. qui s'est tenue le 14 mars à Hoffen. Après un bref rappel des opérations menées l'an passé comme l'aide au repeuplement en petit gibier, l'achat de pierres à sel, les subventions jachères faune sauvage et l'organisation de deux fêtes (sanglier à la broche et ball-trap à Niederbronn), la parole fut donnée aux intervenants. Patrick Jung a fait le point sur l'évolution des cas d'Alaria alata, mais aussi sur les différentes formations qui sont mises en place par la fédération (venaison, gardes-chasse, permis de chasser). Nicolas Braconnier a ensuite présenté les aménagements propices à la petite faune de plaine, un sujet repris au vol par Fernand Grasser venu présenter l'Association bas-rhinoise des chasseurs de petit gibier. Gérard Thiry a fait le point sur les interventions de l'U.N.U.Ĉ.R. dans

le G.G.C., en remerciant les adhérents pour leur soutien financier. En conclusion, Gérard Lang a présenté les projets qui concernent le pôle chasse du Herrenwald, un sujet qui a recueilli beaucoup d'intérêt dans la salle.





Agenda

Fête de la chasse

Notez d'ores et déjà le dimanche 15 juin, date à laquelle l'association des piégeurs organisera sa traditionnelle fête de la chasse et du piégeage, à Kolbsheim non loin de Molsheim.

Formations au permis de chasser:

1°) Formation théorique STRASBOURG Semaine 33 STRASBOURG Semaine 44 2°) Formation pratique BRUMATH Semaine 34 BRUMATH Semaine 45 3°) Examen théorique STRASBOURG 2 septembre

STRASBOURG

20 novembre

4°) Formation pratique
Complémentaire
BRUMATH
17 ou 18 septembre
BRUMATH
3 ou 4 décembre
5°) Examen pratique
BRUMATH 22 ou 23
ou 24 ou 25 ou 26 septembre
BRUMATH 8 ou 9
ou 10 ou 11 décembre

Les rendez-vous du Retriever Club de France délégation Alsace.

Le Dimanche 20 Avril 2008 à STEINBOURG (67)

Le Dimanche 1er Juin 2008 à HABSHEIM (68)

Le Dimanche 22 Juin 2008 à MATZENHEIM (67)

TAN; Sélectif A; Sélectif B; confirmations - prière d'envoyer les inscriptions à l'avance à Daniel & Jacqueline LACK.

Tél. 03 88 71 84 27 - 06 22 58 64 28

lack.jacqueline0516@orange.fr



Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

La Fédération des chasseurs du Bas-Rhin

convie tous ses membres le samedi 26 avril 2008 à 9H à la M.A.C. de Bischwiller pour son assemblée générale ordinaire.

Les bureaux de vote seront ouverts à partir de 8H30.

AVIS

Pour une meilleure répartition géographique de nos futures Assemblées générales, nous recherchons la possibilité de tenir notre AG 2009 dans le Sud du département. Critères: 900 à 1000 places, coût de la location: 2000 euros maximum. Merci de nous signaler toute salle qui pourrait convenir.





Inauguration officielle de l'exposition annuelle des trophées de cerfs et de daims

Vendredi 22 février 2008 - 18 h 30 - Salle des Fêtes de Lutzelhouse

Discours d'inauguration, par M. Gérard LANG, Président de la Fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, de vous remercier vivement pour votre participation à cette inauguration de l'exposition annuelle des trophées.

Je remercie vivement la Municipalité de Lutzelhouse et en particulier son Maire, notre ami Henri GERARD, d'avoir bien voulu mettre gracieusement cette belle salle à notre disposition et de nous offrir le Vin d'honneur.

Parce que les chasseurs ont du cœur...., j'ai l'honneur de remettre en leur nom à M. Patrick LINDECKER, coordinateur départemental du Téléthon, un chèque de 4765 euros.

Nous remercions M. Francis OTT et son équipe pour l'organisation de la collecte du Téléthon au niveau de la Fédération des Chasseurs. Merci à tous les donateurs.

Nous félicitons particulièrement M. Arbogast Robert et son équipe de chasseurs de Brumath qui, à eux seuls, sont donateurs de 1500 euros.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Jean Luc DUNOYER notre nouveau Directeur régional de l'ONF.

Monsieur le Directeur, nous comptons sur vous, pour la défense de l'écosystème forestier: flore et faune.

Nous vous rappelons volontiers que la population alsacienne dans son ensemble et les chasseurs en particulier sont profondément attachés à leurs grands herbivores et en particulier au plus noble d'entre eux: le cerf.

Le cerf des Vosges est d'abord un patrimoine national car nos populations sont d'origine autochtone adaptées à notre région, y habitant depuis des milliers d'années.

Nous avons aussi le devoir de préserver la biodiversité animale pour nos générations futures.

Nous voudrions également saluer le partant de la DDAF.

Jeune et brillant fonctionnaire de l'Etat, originaire des Vosges. Comme tous les vosgiens, il n'avait d'yeux que pour la belle Alsace.

Il nous a impressionnés par ses connaissances, sa compétence, et sa rigueur. Ses grandes qualités font de lui un homme redoutable. Nous le remercions pour sa franche collaboration lors de l'élaboration du Schéma départemental de gestion cynégétique. Tous les chasseurs bas-rhinois le connaissent, c'est Monsieur Bruno CI-NOTTI.

Monsieur CINOTTI, vous avez défendu avec conviction une idée noble de l'agrainage que nous respectons.

Nous vous rendons hommage car vous avez su prendre en considération le bon sens démocratique et la volonté des chasseurs. Une qualité remarquable pour un grand fonctionnaire de l'Etat.

Vous quittez la ligne bleue des Vosges, vous vous rapprochez de la grande bleue et de l'océan pour conduire une Agence de l'Eau dans le Sud Ouest.

Nous regrettons votre départ et nous vous souhaitons cordialement Bon Vent et Bonne Voile.

Nous remercions également

Monsieur Philippe Wolff et sa Commission de jugement de trophée qui font un excellent travail malgré une course contre la montre..

Monsieur Patrick JUNG et son équipe de techniciens qui ont admirablement réussi cette exposition.

Nous félicitons les heureux tireurs pour qui le bracelet de rêve est devenu réalité: un cerf de récolte.

On ne peut qu'être émerveillé devant cette magnifique exposition de trophées qui est le résultat de l'application du «plan de chasse biologique» mis en place en 1997 par l'équipe précédente (à quelques détails près). Les daguets épargnés en 1997 entrent maintenant dans la classe des cerfs de récolte de 10 ans et plus.

On constate une majorité de grands cerfs, à bois bien développés, dont un nombre considérable de cerfs de 10^{ème} tête et plus. Je vous félicite pour un tel résultat qui est la démonstration évidente du savoir-faire des chasseurs bas-rhinois.

Nous notons que le nombre de cerfs de récolte de 10 ans et plus est de 45. Un record absolu.

Campagne	Nombre de cerfs	Points verts
de chasse	de récolte 10 ans et +	9 ans et +
2005/2006	34	43
2006/2007	24	30
2007/2008	45	56

La moyenne d'âge des cerfs, à bois ramifiés, exposés dans cette salle est de 7.2 années. Cette moyenne était voisine de 7 l'année dernière et de 4 dans les années 90/95 dans le Bas-Rhin.

C'est un record à battre. Avis aux départements voisins

Calqué sur la pyramide naturelle des âges, ce plan de chasse biologique pratiqué dans le Bas-Rhin n'est pas défavorable aux chasseurs comme vous pouvez le constater dans cette salle. Bien au contraire.

Avec un prélèvement de 1/3 des mâles en

daguets et une épargne totale de la classe subadulte il restera, en théorie, 2/3 de grands cerfs à récolter.

La difficulté consiste à les prélever à l'âge de 10 ans et plus sachant qu'à partir de 7 ans les caractéristiques du trophée, longueur des merrains et nombre d'andouillers, n'augmentent plus sensiblement sauf l'épaisseur des merrains.

Je rappelle que la reconnaissance de l'âge d'un cerf sur pied est un exercice particulièrement difficile, mais que les chasseurs bas-rhinois s'en sortent bien, la preuve est en face de nous.

Les points de couleur apposés aux trophées sont exclusivement basés sur l'âge. Ils ont strictement une valeur pédagogique contrairement à d'autres départements qui en font un système répressif d'un autre âge, avec PV etc.

En distribuant autant de mâles que de femelles, le plan de chasse bas-rhinois est rigoureusement en phase avec la biologie de l'espèce. Il permet en outre, à chaque locataire, d'avoir dans sa poche un bracelet de grand cerf. Celui-ci est souvent un rêve, mais ce rêve peut, un jour, devenir réalité. Les preuves sont dans la salle.

Certains craignaient qu'une large distribution de C3 entraîne une large inflation de tirs dans les classes jeunes sous prétexte que les locataires des petits lots ne respectent pas l'âge demandé pour le tir. Il n'en est rien.

Année	Pourcentage	Pourcentage	
	de tirs justifiés	de tirs injustifiés	
2006/2007	30.61%	57.14	
2007/2008	38.36%	52.74	

Les résultats sont tout aussi éloquents pour les daims.

D'un point de vue quantitatif. Il y a toujours 2 énigmes.

1/ Malgré un sex ratio à la naissance de 1 à 1 et une distribution de bracelets respectant ce sex ratio, on prélève toujours moins de mâles que de femelles en raison de l'émigration, de la mortalité peut être supérieure des mâles (accidents etc.) et vraisemblablement en raison de tir occultes. Mais ce ratio s'améliore suggérant une baisse des tirs occultes.

Année	% mâles /biches	
2005/06	52%	
2006/07	61%	
2007/08	67%	

2/ On peut constater qu'un certain nombre de secteurs n'arrivent pas à réaliser le minimum, malgré la bonne volonté des chasseurs. Il serait certainement judicieux:

- de revoir à la baisse les attributions globales en C1, B et F et
- d'augmenter la fourchette maxi/mini pour éviter tout risque de dépassement du plan de chasse.

(Suite page 14)





EXPOSITION DES TROPHÉES

Comment parler de grand gibier, sans évoquer le sanglier?

Nous savions que le sanglier au demeurant sympathique est un animal rusé, intelligent;

- qu'il se cultive puisqu'il envahit les écoles;
- qu'il colonise les villes;
- qu'il circule sur nos routes en provoquant des accidents;
- qu'il s'intéresse aux jardins;
- qu'il fait des sorties au jardin botanique de Saverne;
- qu'il y nargue les scientifiquesetc;
- qu'il se moque des chasseurs;
- qu'il ruine le Fonds d'indemnisation des sangliers;
- qu'il se joue des trichines;
- qu'il sème le trouble avec Alaria Alata;
- qu'il désempare même nos chasseurs;
- qu'il profite déjà de l'augmentation annoncée de la température pour augmenter sa fertilité dans toute l'Europe.

Trèves de mauvaises plaisanteries et d'humour noir.

Les agriculteurs sèment pour récolter. Les prés sont retournés, les récoltes sont fortement menacées. Les agriculteurs comptent sur nous pour réduire les dégâts. Nous n'avons pas le droit de les décevoir.

Nous devons maîtriser les populations de sangliers. Cette réduction du cheptel sanglier est encore plus indispensable au nord de l'autoroute où il s'agit d'éviter une catastrophe sans précédent provoquée par le passage du virus de la peste porcine au sud de l'autoroute. Plus il y a de sangliers plus il y a des risques de passage au sud. Il est impératif de réduire fortement les populations et de tirer sans distinction de classe, d'âge, de poids ou de sexe.

Avant de donner la parole à, je vous remercie de m'avoir écouté et vous souhaite une excellente soirée.

Le Président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin Gérard LANG

Le pari du président

Gérard LANG offre deux caisses de champagne, à la fédération départementale des chasseurs dont la moyenne d'âge des cerfs tirés (hors daguets) dépasse 7.2 ans. Avis aux amateurs de bulles!

Discours de Monsieur B. CINOTTI Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

Je suis heureux d'être encore une fois ce soir parmi vous pour admirer ces trophées qui, pour bon nombre d'entre-eux, viennent couronner les efforts des chasseurs pour améliorer la gestion et la qualité des populations. Je voudrais en profiter pour rappeler que ces tableaux sont aussi le résultat de la structuration des territoires et de la responsabilisation des équipes de chasse par la loi locale. Au-delà de la facilité apparente de la gestion du chevreuil, au-delà des difficultés à gérer le daim et le cerf dont les populations utilisent des territoires de taille supérieure à celle des territoires de chasse, la caractéristique de notre département reste la surabondance globale du gibier au regard des équilibres entre agriculture, forêt et gibier. Je ne reviendrai pas sur la gestion des sangliers. Concernant les cervidés, les dégâts constatés sur les peuplements forestiers montrent un déséquilibre. Les uns affirment que la forêt est gérée sans tenir compte des animaux, les autres répondent que la gestion de leurs populations doit tenir compte des contraintes de la gestion forestière. Ne comptez pas sur moi pour prendre parti dans ce débat. Le fait est que certains producteurs forestiers qui ne tirent pas de revenu de la chasse et d'autres qui ont choisi un objectif principal de production de bois subissent les populations actuelles de cervidés comme une contrainte. Les engrillagements aggravent la situation en réduisant le territoire disponible pour le gibier. Il n'y a de solution que dans les accords entre forestiers et chasseurs. Certains territoires de chasse du Bas-Rhin sont d'ailleurs exemplaires quant à la qualité de la gestion concertée. Mais là où il n'y a pas accord, le risque existe que les forestiers qui veulent maximiser leur revenu chasse doivent abandonner la gestion forestière ou, à l'inverse, que les chasseurs qui ne veulent pas tenir compte des contraintes de la gestion

forestière soient amenés à payer les protections ou à indemniser les dégâts. Dans ce contexte, la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage a été amenée à proposer au préfet des attributions de plan de chasse qui sont les plus fortes de France pour le cerf et le chevreuil, un plan de chasse chevreuil attribué à la demande, sans autre règle que le respect de l'équilibre 1/3 2/3, un plan de chasse cerf assorti



d'un minimum dont le non-respect doit rester sanctionné. Dans ses grandes lignes le plan de chasse n'est pas contesté, ce qui montre qu'il résulte du consensus entre les différents intérêts représentés.

Je vous invite à poursuivre le dialogue pour définir conjointement avec les forestiers les modalités d'une gestion équilibrée des populations de cervidés. Ce n'est pas parce que la chasse est affaire de passion, qu'elle doit échapper à toute raison. Au contraire c'est en gérant avec raison, d'autres parleraient de développement durable mais je suis fatigué de ces mots usés à force d'avoir été utilisés de façon mensongère, que vous assurerez l'avenir de votre passion. J'espère que vous trouverez ces accords et que vous aurez ainsi le plaisir d'échanger encore longtemps ce salut que je vous adresse ce soir à tous pour la prochaine saison: Waidmannsheil!





Les maires chasseurs

Elus ou réélus il y a quelques semaines, nous avons tenu à rendre hommage aux maires qui, sous l'écharpe tricolore, arborent aussi fièrement leur passion pour la chasse. Sur proposition de Gérard LANG, une commission des élus chasseurs sera créée prochainement au sein de la fédération. Les chasseurs basrhinois peuvent compter sur leur engagement sans faille, en faveur de la promotion d'un certain art de vivre la nature ...

Gérard HENRY à Lutzelhouse - Sa réputation dépasse largement les contreforts de la vallée de la Bruche et pour cause, les responsabilités n'effraient pas ce sexagénaire, avec entre autre la vice-présidence de l'association des communes forestières du Bas-Rhin. Chasseur invétéré depuis l'âge de 16 ans, il chasse le grand gibier sur le territoire du petit village de Plaine.



Michel GEWINNER au Hohwald - Chasseur passionné de grands cervidés depuis 1970, locataire d'une domaniale au Hohwald et d'une chasse communale à Breitenbach, le 1er vice-président de la F.D.C. 67 vient d'être élu pour la première fois et compte bien profiter de son mandat pour, entre autre, mettre la problématique de l'utilisation anarchique de la nature sur le devant de la scène.



Gérard JOST à Bergbieten - Après 31 mandats, Jean-Claude SCHMITT cède sa place à Gérard JOST, son ami et partenaire de chasse à Mutzig, où les deux compères aiment traquer le grand gibier mais aussi et surtout le petit gibier. Jeune maire et jeune chasseur, Gérard JOST sait qu'il peut compter sur Jean-Claude, mais aussi sur un autre collègue chasseur et maire en la personne de Maxime BRANT, premier magistrat d'Ergersheim.

Maxime BRAND à Ergersheim - Maire, chasseur et viticulteur, trois passions pour un homme qui vit la nature et le terroir au quotidien. Après le petit gibier de son enfance, il a fini par se consacrer au grand gibier, qu'il chasse à Mutzig en compagnie de ses amis.



Antoine SCHAAL à Osthoffen - Joindre la parole aux actes, voila ce qui caractérise cet homme, maire depuis 1977 et chasseur depuis 1978. Il chasse le grand et petit gibier à Kirchheim et Odratzheim. Membre cotisant du F.A.RB. depuis le début, il a permis l'acquisition de parcelles à Westhoffen et sur sa commune.



Jeannot NUSSBAUM à Ingolsheim - Fils et petit-fils de chasseur, le maire d'Ingolsheim est tombé dans la marmite cynégétique dès le plus jeune âge. Traqueur après la messe dominicale, il a vite passé son permis avant de se marier avec une chasseresse du même



métal, avec qui il chasse le petit gibier, le chevreuil et surtout les nuisibles, en compagnie de ses trois teckels.

Dominique KLEIN à Birkenwald - Monsieur le maire reconnaît être un nemrod en dilettante, préférant l'observation au tir et ne chassant que très occasionnellement, mais son cœur est avec la communauté des chasseurs.

Gilbert VIOLA à Ittenheim -La tête dans les Vosges et les pieds dans le ried de Matzenheim, grand et petit gibier, voilà un maire-chasseur très polyvalent qui parcourt les bois et les champs du département depuis bientôt 40 saisons.

Georges SCHULER à Reichstett - Chasseur à la carabine et à l'arc depuis 2005 à Dorst près de Bitche, son élection à Reichstett est un sacré clin d'œil à l'histoire, puisque cette commune péri-urbaine a été au centre de bien des discussions quant à la non-location de la chasse communale. Il se réjouit désormais de pouvoir

contribuer au débat qui agite toujours encore certaines communes de l'agglomération strasbourgeoise, mais en dépassionnant le sujet.

Jean MICHAELI à la Petite-Pierre – Maire depuis 1991, chasseur depuis 1967, après ses débuts dans les forêts de la Petite-Pierre, son mandat l'a obligé à changer de territoire et depuis il chasse le grand gibier à Menchhoffen. Hôtelier-restaurateur, il vit

sa passion jusqu'au bout en cuisinant le fruit de sa chasse pour le plus grand bonheur de ses amis et clients.

Victor RINGEISEN à Riedseltz – Maire depuis 1995 et chasseur depuis 1993, il apprécie particulièrement les chasses devant-soi et à l'affût, qu'il pratique à Riedseltz, Ingolsheim et Hunspach.





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 26 novembre 2007

Présents:

Le Président: G. Lang (pouvoir F. Minck) Les Vice-Présidents: M. Gewinner, F. Ott

Le trésorier Y. Gewinner

Le Secrétaire : F. Rolin (pouvoir B. Neumann) Les Administrateurs : H. Kastendeuch, E.Caspar,

A. Berthelen, B. Schnitzler, F. Grasser, F. Obry, C. Klein

Invité: Gérard Thiry, délégué départemental de l'UNUCR

Absents: C. Kleiber, B. Neumann, F. Minck. **Absent non-excusé:** G. de Turckheim

Approbation du compte-rendu du C.A. du 10.10.2007.

Le compte-rendu du C.A. du 10 octobre 2007 est approuvé à l'unanimité moins une abstention de M. Berthelen, absent à ce conseil.

Autorisation de défrichement et de coupe de bois.

a) Le conseil d'Administration autorise le Président, à l'unanimité moins une voix contre (A.Berthelen), à déposer auprès de l'administration compétente une demande d'autorisation de défrichement et à procéder par la suite à l'exécution de ces travaux. Les biens concernés sont les suivants: Ban de Brumath - Lieu-dit Herrenwald - section 80 n° 9, pour une surface à défricher de 1 hectare 99 ares 21 centiares, qui sera occupée par les installations du Centre du Permis de chasser de la Fédération des Chasseurs.

b) Le conseil d'Administration autorise le Président, à l'unanimité moins une voix contre (A.Berthelen), à déposer auprès de l'administration compétente une demande d'autorisation administrative de coupe de bois et à procéder par la suite à l'exécution des ces travaux, dans la forêt du Herrenwald située sur le ban de Brumath en parcelles forestières 6 et 7 et de l'exécution des travaux.

Convention avec la DRAF relative à la mise à notre disposition de fichiers.

Le conseil approuve à l'unanimité la convention de mise à disposition de fichiers de données extraits des systèmes d'information proposée par la D.R.A.F. 67.

Valorisation de la viande de gibier.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le lancement d'une grande campagne de publicité lancée par notre fédération en direction du grand public pour valoriser la viande de gibier. Le budget alloué et approuvé à l'unanimité pour ce projet est de 12 000 € dont 3000 € pour la presse parlée et le reste pour la presse écrite.

Subventions mais sur pied.

Le conseil approuve, à l'unanimité, la reconduction de la subvention maïs sur pied pour l'année 2007 aux mêmes conditions que l'an passé à savoir 7,5 € l'are. Il est à nouveau rappelé que pour pouvoir bénéficier des subventions de la fédération le chasseur adhérent doit être à jour de toutes les cotisations fédérales et du Farb de l'ensemble de ses lots de chasse.

Divers.

Le Président informe les membres de l'avancée des divers dossiers et projets en cours.

a) Affaires juridiques: Le Président informe les membres de l'arrêt rendu en date du 14 novembre 2007 qui vient de condamner une personne indélicate (*braconnage*) à verser à la Fédération 3317,68 € de dommages et intérêts.

Le conseil examine une nouvelle affaire de braconnage (MM. GUIOT et BOTTIN) et décide à l'unanimité de mandater Me Schieber pour se constituer partie civile pour la FDC.

b) Téléthon: M. Francis Ott fait part du projet de participation des chasseurs au «Téléthon» les 8 et 9 décembre 2007 et informe le conseil des modalités pour y participer.

c) Intervention de M. Gérard Thiry, délégué départemental de l'UNUCR :

M. Thiry , après une présentation de l'UNUCR, de son rôle, de son éthique, du rappel du travail considérable de bénévolat des conducteurs (plus de 1200 interventions annuelles) remercie le conseil pour la subvention 1200 € accordée au dernier conseil et demande l'autorisation de choisir le matériel à acheter. Les membres, à l'unanimité acceptent d'accorder cette subvention sur simple présentation de la facture d'achat.

L'ordre du jour étant épuisé,

le Président clôt la séance vers 21 h 30.

L'AGENDA DU PRÉSIDENT

Lundi 4 Février Réunion Techniciens Réunion FDSEA Réunion GGC de LPP Mardi 5 Février Réunion Préfecture Mercredi 6 Février Réunion Publique Geudertheim Vendredi 8 Février Téléthon F. OTT Réunion ANCGG Lundi 11 Février Réunion Notaire Conseil d'Administration Mercredi 13 Février Rendez-vous chasseur Vendredi 15 Février Messe à Pirmasens Réunion ABRPG Schwindratzheim Mercredi 20 Février Réunion Groupe sectoriel Jeudi 21 Février Réunion Saverne ONF Vendredi 22 Février Expo Trophée Réunion GGC pays de Hanau Jeudi 28 Février Réunion Commissaire enquêteur Brumath

Réunion Infos chasse P. Jaeger Mardi 4 Mars Réunion DGAL Paris Vendredi 7 Mars Réunion SLC Saverne Samedi 8 Mars Exposé au Symposium sur le cerf KAYSERSLAUTERN Mardi 11 Mars Réunion SLC Haguenau Jeudi 13 Mars Réunion P. KENTZINGER Vendredi 14 Mars Réunion plan de chasse Préfecture Réunion GGC Plaine de la Bruche Réunion GGC Outre Forêt

Dimanche 16 mars GGC Alsace Bossue Lundi 17 mars Réunion FNC Paris Mardi 18 Mars Réunion FNC Paris Mercredi 19 mars Réunion FNC Paris Jeudi 20 mars

Réunion Groupe

sectoriel 2

Réunion Départ B. CINOTTI

Vendredi 29 Février





Les chasseurs de la société de chasse de Seebach près de Wissembourg, viennent de participer à leur façon à l'embellissement de ce

qui est considéré comme l'un des plus beaux villages de France. Si les colombages, les cours proprettes et les géraniums participent sans conteste à cette classification dans les guides touristiques, Raymond Weissbeck le maire et ancien instituteur du village est conscient de l'utilité écologique et paysagère d'un environnement moins monotone. Il a trouvé un interlocuteur de choix en la personne de Pascal Kentzinger, président de la société de chasse locale, qui avec l'aide de ses partenaires n'a pas hésité à remonter ses manches pour monter le plus grand projet départemental de remise en état d'une trame verte entre la forêt de Haguenau et celle du Bienwald dans le Palatinat. La démarche entre dans la logique de reconstitution des corridors écologiques initiée par la Région Alsace, mais a été financée à hauteur de 3500 Euros par la commune de Seebach, l'Association foncière, la fédération des chasseurs du Bas-Rhin.

l'entreprise DTR du Kochersberg, les hôtels IBIS de Strasbourg, le Centre d'initia-

tion à la nature et à l'environnement de Munchhausen par le biais de la Fondation de France et par les chasseurs de Seebach.

Le 25 février les élèves de CE1 et CM2 du village ont prêté main forte aux adultes pour planter les 450 premiers plants sur 150 mètres, mais dix

autres sites sont déjà prévus sur le ban communal, l'occasion pour Ernest ANDRES de souligner « qu'enfin une commune respecte les 2% de mise à disposition du ban prévue dans le cahier des charges ». Pour remercier les enfants de leur aide et les sensibiliser à la cause des haies champêtres, la F.D.C. 67

L'Etat généreux

Tandis que les projets d'aménagement et de conservation des biotopes menés par les chasseurs et le F.A.R.B. sont financés la plupart du temps à 100% par les chasseurs et des deniers privés, l'Etat vient d'attribuer un budget prévisionnel de 135 000 Euros à Alsace Nature pour étudier la situation des corridors écologiques dans la région. Selon la direction d'Alsace Nature, tous les partenaires dont les chasseurs devraient être consultés dans le cadre de cette étude.

représentée par Fernand GRASSER le président de la commission petit gibier, leur a remis à chacun un petit plant à installer dans leur jardin.

Au final, la plantation s'étendra sur 2.5 Km et pour réaliser ce chantier une aide a été sollicitée auprès de la Région. En attendant, un cahier des charges d'entretien des haies existantes et à venir permettra de pérenniser ces petits bouts de nature, si chers à la petite faune de plaine.

Philippe JAEGER



- Aménagement et entretien
- Espaces verts
- Dallages et pavages
- Arrosages automatiques
- Traitement bassin et lacs



route de Flexbourg 67310 BERGBIETEN
 Tél. 03 88 38 25 35 - www.alsavert.com







Pour les jeunes permis, il n'est pas toujours facile de passer de la théorie à la pratique. Grâce à l'aide de quelques adjudicataires, la commission « Jeunes chasseurs » accompagne les premiers pas de plusieurs dizaines de jeunes lors de battues réservées aux moins expérimentés d'entre-nous.

Cet hiver, plusieurs battues « jeunes chasseurs » ont été organisées sur les deux territoires-école de la fédération, mais aussi

avec deux sociétés de chasse qui ont réitéré l'expérience de l'année précédente. De nombreux locataires ont aussi consulté notre banque de données « jeunes chas-



P. Foesser

seurs », pour compléter leurs journées de chasse. Une centaine de jeunes chasseurs, a ainsi pu chasser grâce au travail de fond conduit entre la commission et certains adjudicataires.

La société de chasse du Colvert présidée par M. Greiner à Sarre Union, ainsi que celle du Kirschspiel autour de Lobsann présidée par M. Schneider, ont organisé comme l'année dernière, une battue « jeunes chasseurs ». La commission « jeunes chasseurs » de la F.D.C. 67 a contribué à l'organisation logistique, mais durant l'action de chasse, la trentaine de jeunes était encadrée par les partenaires ainsi que d'autres chasseurs plus expérimentés. Ces journées ont permis aux jeunes chasseurs d'observer de nombreux animaux et de concrétiser quelques unes des nombreuses occasions de tir.

Deux battues furent également organisées sur le territoire-école du Herrenwald à Brumath, pour quelques vingt jeunes chasseurs. De nombreux sangliers et chevreuils ont tenu en haleine chasseurs et traqueurs, pour finalement obtenir un tableau plus que respectable. Ce tableau a d'ailleurs été optimisé grâce à Désiré Jehl, conducteur de chien de sang, présent à chaque battue. Après la chasse, les discussions se sont prolongées autour d'un repas qui a pu être pris confortablement grâce à l'amabilité de M. Schildknecht et Breffa, qui nous ont mis leur



P. Foesser

chalet de chasse à disposition. Un grand merci également à M. Breffa pour la mise à disposition de sa chambre froide.

Nous tenons à souligner que sans un travail de longue haleine entre jeunes chasseurs et chasseurs expérimentés, l'expérience de chasse ne pourra se transmettre. Aider les jeunes chasseurs, beaucoup en parle, certains agissent! Alors merci à tous les locataires qui ont ouvert leurs portes aux jeunes chasseurs, sans oublier les administrateurs de la F.D.C. 67 et tous les bénévoles qui ont accepté de traquer lors des chasses au Herrenwald.!

Matthieu HAMMER

Président de la commission « Jeunes chasseurs »



P. Foesser

C'est l'ouverture, pensez aux jeunes! Une sortie matinale à l'approche, un affût du soir, mais aussi une aide pour des travaux sur le territoire, contactez la commission « Jeunes chasseurs » et partagez votre expérience avec un jeune chasseur.

Contact: Benoît Haenel 06.63.89.94.39

Tél. 00 33 (0) 877 900 975

Courriel : dima.chasse@orange.fr Internet : www.dima-chasse.fr

ICE TECHNIQUE Semer avant de récolter

Projet «Mobil' Faune »: quand chasse et nature s'invitent à l'école

Pourquoi réinventer le fil à couper le beurre? Nos homologues allemands ont depuis 20 ans accumulé une formidable expérience en matière d'éducation à l'environnement, par le biais de leur programme Lernort Natur dont il est parfaitement possible de s'inspirer chez nous. C'est le constat fait par Jonathan Fischbach qui a rencontré le responsable Lernort Natur pour le Deutscher Jagdschutz Verband (la fédération des chasseurs allemands), avec qui des discussions sont en cours sur les modalités de reprise d'une certaine partie des éléments pédagogiques allemands. Il s'agirait bien entendu de prévoir une traduction de ces documents (posters, livrets, etc ...), qui seraient ensuite utilisés lors des animations scolaires.

En complément de la création des documents didactiques, la F.D.C. 67 prévoit aussi de s'inspirer de la caravane «Lernort Natur» mise en place par les fédérations allemandes. Il s'agit d'une remorque qui accompagne les intervenants chasseurs dans leurs déplacements et qui permet de présenter certains animaux naturalisés en grandeur nature. Un investissement de 5000 Euros est nécessaire pour l'achat de la remorque, mais c'est le prix à payer pour occuper un terrain laissé La fédération est engagée dans une politique de communication envers les générations futures et cette action se renforcera dans les prochains mois. Nous vous présentons, ci-dessous, les différents dossiers en cours de réalisation.

trop longtemps à la merci de discours où la chasse et les chasseurs sont absents. Bien entendu, la fédération ne manquera pas de solliciter des subventions auprès

d'organismes comme la Région et le Conseil général.



Nous recherchons des animaux naturalisés destinés à équiper notre Mobil' Faune. Si vous possédez des animaux naturalisés dont vous souhaitez vous séparer, n'hésitez pas à contacter Jonathan Fischbach au 06 <u>86 80 24 85.</u>



Projet école du G.G.C. Sauer -Moder: un exemple à suivre

Ce projet réalisé sous la responsabilité de Roger Metzger, Jean-Luc Ries et François Hecker en collaboration étroite avec Jonathan Fischbach, est destiné à faire mieux connaître l'environnement proche des écoliers de Drusenheim. Après une première intervention en classe et sur le terrain réalisée par Gilbert Jordache et Pierre-Eugène de Sury, le constat est frappant: les élèves connaissent mieux la faune africaine que celle qui peuple nos campagnes et forêts! D'ici le mois de juin, trois autres interventions des chasseurs permettront d'appréhender la thématique des biotopes, des équilibres faune-flore, avec au final une visite du parc animalier de Siltz en Allemagne. Les enseignants ont d'ores et déjà exprimé le souhait de poursuivre l'expérience avec d'autres classes l'année prochaine, sachant que les responsables du G.G.C. comptent bien étendre leurs interventions à d'autres villages du groupement. Cette expérience pilote, est bien entendu reproductible dans tous les G.G.C. du Bas-Rhin!







Grâce aux travaux de l'Entente interdépartementale de lutte contre la rage et autres zoonoses (ERZ), la situation actuelle de l'échinococcose alvéolaire est relativement bien connue en France, ou tout du moins dans les 41 départements (dont le Bas-Rhin) couverts par cet organisme basé à Nancy. Le cycle de vie du parasite (*voir schéma*) n'a plus aucun secret pour les scientifiques, mais sa répartition géographique semble encore réserver quelques surprises au fur et à mesure de l'avancée des travaux de recherche. En effet,

par les prélèvements sur le terrain, le parasite s'est rapproché de l'homme en même temps que son hôte le renard. Le ver des champs se transforme donc en ver périurbain et même urbain, et là seules deux solutions s'offrent aux responsables politiques: l'élimination des renards (quasi-impossible) et celle du ver par traitement vermifuge des renards et des chiens, une solution en cours d'expérimentation par l'ERZ. Notons au passage que les chats, malgré leurs contacts élevés avec des rongeurs, présentent un risque très faible de contamination pour l'homme en raison d'un système digestif différent de celui des canidés.

ce qu'il fallait craindre a été confirmé

Les chasseurs sont particulièrement concernés par cette zoonose, par le biais des manipulations de cadavres de renards, de contacts avec le sol lors de travaux sur les territoires de chasse, de cueillette de fruits et légumes sauvages, mais surtout de contacts fréquents avec leur chien. Celui-ci, au même titre que le renard, est un hôte du parasite et se contamine par l'ingestion de rongeurs lors des sorties de chasse et des promenades.

Une fois infecté, le chien réparti des œufs du parasite sur son pelage en se léchant l'anus puis le pelage, et dans les environs immédiats de ses maîtres en déposant des crottes dans le jardin (risque de contamination du potager).

Certes la maladie est mortelle pour l'homme si elle n'est pas détectée à temps, mais le respect de gestes simples permet d'éviter le pire (voir encadré).



Le bac de protection de votre automobile la protection de coffre, accessoire de qualité, dont vous ne pourrez plus vous passer ! Votre coffre reste impeccable le bac à vos pieds Fini, la boue sur vos moquettes ! Trouvez tous renseignements sur ces produits « sur mesure » auprès de : KOENIG ALAIN CARBOX : 49 Rue lle Napoléon Z.I. - 68172 RIXHEIM CEDEX tél. 03.89.64.27.11 fax 03.89.64.27.11

Prévention - les bons gestes

- Lavez-vous toujours les mains avec du savon après avoir manipulé de la terre ou caressé votre chien.
- Vermifugez votre chien au moins deux fois par an.
- Portez toujours des gants (de préférence jetables) pour manipuler un renard. Pour dépecer un renard, le masque est un plus.
- Evitez de consommer des fruits et légumes sauvages (framboises, myrtilles, pissenlits, ...) crus.

Cette page a été rédigée avec l'aimable participation de Benoît Combes, Directeur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la rage et autres zoonoses (E.R.Z.).

Rectificatif

Une erreur de mise en page s'est glissée dans la publication de l'arrêté préfectoral relatif à la sécurité publique à l'occasion des actions de chasse et aux prescriptions techniques applicables pour l'exercice de la chasse et la destruction des animaux classés nuisibles, publié dans Infos' Chasse du mois de février. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Article 8:

Il est interdit dans le département du Bas-Rhin pour la chasse du gibier et pour la destruction des animaux classés nuisibles :

- de construire des installations fixes telles que miradors, échelles, agrainoirs, construites avec des matériaux en dur ou d'une façon qui dépare leur environnement,
- de lâcher des espèces classées nuisibles, sauf autorisation individuelle délivrée par le préfet conformément aux prescriptions de l'article R 427-26 du Code de l'Environnement

- de tirer des canards sauvages à l'aide d'appelants.
- d'utiliser la carabine vingt-deux (22) long rifle et toute autre arme à percussion annulaire sauf pour la destruction des animaux classés «nuisibles» à l'exclusion du sanglier et uniquement par les agents commissionnés et assermentés chargés de la police de la chasse, les gardes-chasse particuliers assermentés et les piégeurs agréés par le Préfet dans l'exercice de leurs fonctions.
- de construire, d'aménager ou d'utiliser des postes d'affûts à moins de cent (100) mètres d'une route, de la limite du lot de chasse ou de la réserve, sauf accord écrit du titulaire du droit de chasse voisin. A la fin du bail, les équipements réalisés devront être enlevés dans un délai d'un mois. A défaut d'enlèvement par le détenteur du droit de chasse sortant ou de reprise attestée par le nouveau locataire, le propriétaire a la possibilité de les faire enlever aux frais du locataire sortant,
- de tirer en battue des cerfs, daims et chevreuils des deux sexes avant le deuxième samedi d'octobre.

Dernière minute

Dans l'affaire qui oppose la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin à son ancien directeur, Monsieur G. TITEUX, le Conseil de Prud'hommes de Strasbourg a rendu son jugement en 1ère instance et a décidé ceci:

Le licenciement prononcé le 25 juillet 2005 par la F.D.C. du Bas-Rhin à l'encontre de G. TITEUX repose sur la faute grave.

Le demandeur est débouté de l'ensemble de ses fins et conclusions.

La requête de la F.D.C. du Bas-Rhin en sa qualité de demanderesse reconventionnelle est recevable.

Le demandeur est condamné à rembourser à la défenderesse, demanderesse reconventionnelle: une certaine somme au titre de frais payés à tort (la rédaction ne souhaite pas publier les chiffres pour le moment).

Condamne le demandeur aux entiers frais et dépens.

Monsieur G. TITEUX dispose d'un mois pour faire appel.





PETITES ANNONCES

Un service GRATUIT pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez nous vos annonces (maximum 4 lignes), en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail: beatrice.rœcker@voila.fr

ARMES

- Vends 5 cat. KIPPLAUF luxe K95 Blaser cal 30R excellent état-Prix: 2400€ **203 88 73 45 61** le soir.
- Vends fusil automatique BREDA 3 coups cal. 12/70 très bon état 2 chokes interchangeables Prix: 250€ **20 69** 55 40 60 67270 Schwindratzheim
- Vends carabine GONDOR cal. 7x64 avec lunette Zeiss 1,5-6x42 neuve-Prix: 1500 € ☎ 06 08 21 33 87.
- Vends mixte RIZZINI luxe cal. 8x57 + lunette Zeiss zm 1,5-6x42 (rét 4) montage eaw pivotant, excellent état Prix: 2700 € **206** 21 59 70 75.
- Vends fusil superposé WINCHESTER 12-70 éjecteur automatique double détente état neuf + fusil superposé CLUB FRANCE ARMES 16-70 état neuf Prix à débattre -☎ 06 06 95 59 43.
- Vends carabine WEIHRAUCH HW60J cal. 22 Hornet + lunette 3-9x59 norconia, bon état - Prix : 400 € à débattre - 26 06 79 27 21 41.
- Vends DRILLING à chiens 16-9,3x72R Kuchenreuter gravé main, avec lunette, canons de 70 cm, groupement et tir garantie + 150 cartouches + 50 balles Prix: 1000 € 203 87 01 80 86 ou 06 80 54 03 87.
- Vends Suhlerjagdhütte 8x64S montage fixe Weaver avec anneau 30cm tiré 50 cartouches 490 € **26 71 61 48 73**.

CHASSE OFFRE

- Part dispo, secteur Molsheim, plaine, vignes, 600 ha, groupe 4 amis. Mirador, poussée, éthique demandée ☎06 80 42 31 25.
- Part dispo forêt et plaine, 300 ha à 20 km au nord de Haguenau, avec chalet **206 84 78 16 64** après 17h.
- Cherche retraité ou jeune chasseur pour seconder groupe d'amis. Territoire plaine +

bois, début vallée de la Bruche. Demi-part à convenir.

- 2 03 88 32 33 37 ou 06 84 94 17 36.
- Chasse 500 ha forêt situés sur le lot domanial région Phalsbourg, Danne et 4 Vents, Lutzelbourg et 200 ha sur lot communal. Recherche partenaires motivés gestion chasse, couvert forestier dense, favorable sanglier, budget raisonnable: 2500 € part complète + 3 invités, 1400 € demie part ou battues ☎ 03 88 20 01 01 ou 06 07 60 49 57 Fax 03 88 20 40 43.
- Part chasse: battue, miradors, chevreuils, sangliers, cerfs. Ethique exigée. Lot 800 ha près Sélestat **206 82 01 51 61**.
- Equipe sympathique accueille nouveau partenaire 950 ha dont 705 boisés, tout gibier sauf rouge, communale de Betschdorf, lisière nord de la forêt de Haguenau ☎ 06 07 31 16 50 ou 03 88 05 74 01.
- 2 parts disponibles en forêt de Haguenau sur territoire de 1000 Ha. très giboyeux. ■ 03 88 90 37 67 ou 06 68 77 79 18.

CHASSE DEMANDE

- Cherche part de chasse forêt région Saverne La Petite Pierre Wingen sur Moder Ingwiller ou autre dans équipe sérieuse ☎ 03 88 89 68 02.
- Chasseur cherche part de chasse au sein d'une équipe conviviale ou place de garde-chasse dans la région de Sarre-Union ☎06 66 42 34 78.

CHIENS

■ 10 Chiots Springer Spaniel disponibles fin avril. Inscrits LOF. MERE: LOF8 spring: 34 367/6 587 Mar.pan.Bla. Unita du Puech Martel. PERE: LOF8 spring. 31 039/4 762 Mar.pan.Bla. Seven. Prix: 600 € Non chasseur s'abstenir. **20 6 07 68 56 64**.

www.dima-chasse.fr

VEHICULES

- Vends NISSAN PATROL année 01/2004 130000 km parfait état, clim, boite mécanique, pneus neufs, entretenus, crochet attelage, vendu avec TVA récupérable si assujettis, ou en 4 places - Prix: 18000 € 20 66 72 00 65 92 ou 03 88 38 19 75 le soir.
- Vends 4x4 FORD MAVERICK de 1994 288000 km 2 places gris CT OK, attache remorque, clim, toit ouvrant - Prix: 3500€
- 雪 06 72 68 92 76 ou 06 33 61 68 95.

DIVERS

- Vends 2 paires de jumelles 8x56 Prix : 220 € les deux + munitions 9,3x72 **203** 88 87 32 20.
- Vends lunette BUSHNELL 1,5 4,5x21 mm neuve Prix :60 € 203 88 86 01 63 ou 06 87 07 10 84.
- Vends jumelles STEINER, modèle 8x56 Nighthunter XP, état neuf - Prix: 600€ -**206 61 82 76 98**.

EMPLOI

- Région La Petite Pierre Saverne, recherche un(e) garde chasse, mi-temps, tous les jours, aimant la nature. UNUCR souhaité. Domaine important 700 ha sangliers, cerfs, chevreuils. Si vous êtes intéressé(e), contactez le Cabinet Cleg -
- **2** 03 83 32 12 21.

■ Directeur Commercial (h/f).

PME traditionnelle en pleine expansion, spécialisée dans la vente de matériel de chasse, recherche pour sa filiale en Alsace un directeur commercial.

Contact: Faites nous parvenir par mail votre CV ainsi que votre lettre de motivation en indiquant vos disponibilités et vos prétentions salariales à:

Camara I. Sory

i.camara@eurojob-consulting.com 20049 - 228 7077597 ou 0049 - 01738164094

DOGS TRIBU

Vente d'alimentation pour chiens

pour votre compagnon, une gamme exclusive de produits de qualité, adaptée à tous les budgets.

LIVRAISON A DOMICILE

9 rue Eisenbruch 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER
Tél. 03 88 72 36 05 - Tél. 06 15 75 62 81
dogstribu@estvideo.fr

Ci-après, quelques exemples de prix afin que vous puissiez vous faire une idée des économies réalisables en achetant simplement votre véhicule neuf tout près de chez vous, c'est à ERSTEIN

et c'est chez



5, rue Ste Anne - 67150 ERSTEIN
Autres modèles nous consulter par téléphone
Tél 03 88 98 80 11

www.kleininterautos.com
Mand. CEE 1475/95-FR47377718 820

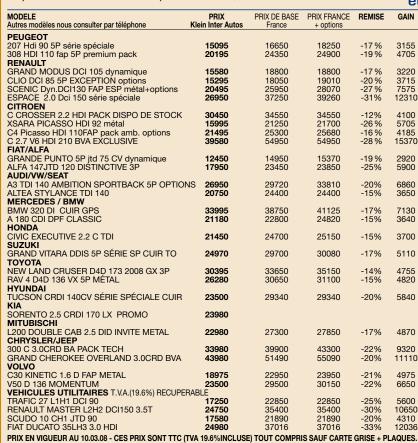
Spécialisé dans l'importation de véhicules neufs toutes marques de la C.E.E. GARANTIE CONSTRUCTEUR

A VOTRE SERVICE DEPUIS 17 ANS



Avis aux artisans!
Remise importante sur utilitaire

Pour les entreprises (TVA réc.), possibilité de transformation en camionnette pour n'importe quel VP



HEYM SR 30

5ème catégorie

■ Fonctionnalité

Culasse avec bille d'aide à l'ouverture

Ultra-rapide

Verrouillage linéaire à 6 billes

Sécurité

Sûreté 3 positions pour une sécurité renforcée

Extrême précision

Détente stecher réglable

Solidité

Epreuve 8000 bars au banc d'épreuve de suhl sans céder

Elégance

Noyers sélectionnés pour leur veinage, élégants quadrillages



CRÉATEUR D'ARMES DEPUIS 1865



SR 30 Keiler (sans ill.) Crosse en noyer choisi et quadrillage fin. Canon et culasse en finition bronzée. Visée de battue. No. 76388-84 2690 € SR 30 Président (voir ill.)

Crosse en noyer de très grand luxe et quadrillagé de luxe. Canon flûté. Canon et culasse en finition bronzée avec culasse bouchonnée. Boule du levier d'armement en acier, finement gravée, avec liseré or. Visée de battue. Livrée avec valise, bretelle et magnifique fourreau en cuir. No. 144173-84 (sans lunette ni montage) 5355 €

380 €

Supplément Magnum Version gaucher sans supplément

Calibres:

.243 Win., 6x62 Frères, 6,5x57, .270 Win., 7x64, 8x68 S, 9,3x62, 7 RM, 300 Win. Mag., 338 Win. Mag., 270 Short Magnum, 300 Short Magnum. Longueur canon: 50 cm (+ 8 cm en calibre Magnum). Longueur totale : 102 cm. Poids: 3,1 kg.

Egalement en vente chez votre armurier habituel.

FRANKONIA IMPORTATEUR EXCLUSIF

Veuillez joindre à votre commande une photo-copie recto-verso de votre permis de chasser et de la validation annuelle en cours ou de votre licence de tir en cours de validité + une photocopie recto-verso certifiée conforme de votre CNI.

18, rue du Château, 68190 Ensisheim

4, rue Transversale C, 67550 Vendenheim



Téléphone 0 890 710 052 (0,15 € par minute)

Téléfax 03 89 83 25 59 E-mail: info@frankonia.fr Internet: www.frankonia.fr

